# Une formulation néo-aristotélicienne de la doctrine du juste milieu

Paul Franceschi Fontaine du Salario Lieu-dit Morone 20000 Ajaccio France

paul.franceschi@yahoo.fr
ORCID: https://orcid.org/0000-0002-6372-8643

Résumé Dans cet article, nous présentons une formulation néo-aristotélicienne de la doctrine du juste milieu. Nous commençons par décrire la formulation classique de la doctrine par Aristote, telle qu'elle est exposée dans l'Éthique à Nicomaque. Nous présentons en outre les éléments fondamentaux qui régissent les matrices de concepts (Franceschi 2002). Nous proposons ensuite une nouvelle formulation de la doctrine du juste milieu, directement dérivée de la structure-même des matrices de concepts. Nous comparons également la présente formulation de la doctrine du juste milieu avec celle d'Aristote, en mettant en évidence les points communs et les différences. Nous proposons aussi une interprétation de la formulation aristotélicienne de la doctrine du juste milieu. Enfin, nous montrons comment la version néo-aristotélicienne de la doctrine du juste milieu permet de répondre à plusieurs objections, et notamment à celles qui ont été classiquement soulevées à l'encontre de sa version aristotélicienne.

Dans cet article, nous proposons une formulation nouvelle de la doctrine du juste milieu. La formulation classique de cette doctrine découle de la pensée d'Aristote et est essentiellement exposée dans l'Éthique à Nicomaque. La nouvelle formulation que nous proposons ici est basée sur l'outil conceptuel que constituent les matrices de concepts (Franceschi 2002). Dans ce qui suit, nous décrivons tout d'abord la formulation aristotélicienne de la doctrine du juste milieu. Nous exposons également les éléments fondamentaux qui régissent les matrices de concepts. Nous présentons ensuite une nouvelle formulation de la doctrine du juste milieu, basée sur la structure-même des matrices de concepts. Nous comparons également la présente version de la doctrine du juste milieu avec celle d'Aristote, en mettant en évidence les points communs et les différences. Enfin, nous montrons comment la version néo-aristotélicienne de la doctrine du juste milieu permet de répondre à un certain nombre d'objections, et notamment celles qui ont été classiquement soulevées à l'encontre de sa version aristotélicienne.

## 1. La doctrine du juste milieu chez Aristote

Dans ce qui suit, nous nous intéresserons à la doctrine du juste milieu, telle qu'elle résulte de la pensée d'Aristote et telle qu'elle est exposée, notamment, dans l'Éthique à Nicomaque. Aristote

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les matrices de concepts ont été développées par l'auteur de manière indépendante, en tant qu'outil conceptuel à vocation transdisciplinaire. Ce n'est que récemment qu'il a découvert que cet outil conceptuel présentait d'importantes similitudes, dans le domaine de l'éthique, avec la doctrine aristotélicienne du juste milieu.

considère ainsi qu'une vertu occupe une position médiane entre deux vices, l'un péchant par excès et l'autre par défaut. Une telle formulation a donné lieu à de nombreuses interprétations de la part des commentateurs d'Aristote, et nous aurons l'occasion, dans ce qui suit, de les évoquer.<sup>2</sup> Mais auparavant, il est nécessaire d'analyser plus en détail la doctrine aristotélicienne du juste milieu.

À ce stade, il convient de distinguer entre la formulation générale de la doctrine du juste milieu et sa formulation spécifique, qui se réfère à des instances particulières concernant notamment les notions de courage, de générosité ou d'ambition. La formulation générale, tout d'abord, de la doctrine du juste milieu par Aristote, résulte notamment du passage suivant :

Ainsi donc, la vertu est une habitude, un mode d'être qui dirige notre décision réfléchie, consistant dans ce milieu qui est relatif à nous, et qui est réglé par la raison comme le réglerait l'homme [sage]. Elle est un [juste] milieu entre deux vices, l'un par excès, l'autre par défaut. (1106b)

#### et aussi:

Ces trois dispositions morales parmi lesquelles sont deux vices, l'un par excès, l'autre par défaut, et une seule vertu qui tient le milieu entre les extrêmes [...]. (1108b)

Chaque vertu, selon Aristote, se situe donc à mi-chemin entre deux extrêmes, dont l'un est caractérisé par l'excès et l'autre par la déficience. Aristote illustre également cette définition générale par un certain nombre d'exemples et mentionne plusieurs instances de vertus auxquelles elle s'applique. L'une de ces instances concerne le courage, qu'Aristote caractérise de la manière suivante :

Il en est absolument de même pour [...] le courage [...]. L'homme qui craint tout, qui fuit tout et qui ne sait rien supporter, est un lâche ; celui qui ne craint jamais rien et qui affronte tous les dangers, est un téméraire. (1104a)

#### et de même:

Ainsi, le lâche, le téméraire, le courageux sont ce qu'ils sont relativement aux mêmes objets. Seulement, leurs rapports à ces objets sont différents ; les uns pèchent par excès, et les autres par défaut. L'homme de courage sait garder un [juste] milieu, et agir comme le veut la raison. (1116a)

Une deuxième instance, décrite par Aristote, concerne la notion d'ambition. La définition d'Aristote, basée sur la formulation générale, est la suivante :

Celui dont les désirs sont excessifs est appelé ambitieux ; celui qui n'a pas de désirs est un homme sans ambition ; mais celui qui dans cet ordre de sentiments sait garder un [juste] milieu n'a pas reçu de nom spécial. (1107b)

De la même manière, une autre instance décrite par Aristote concerne la vertu de réserve, à laquelle le modèle général est également appliqué :

Ainsi la modestie n'est pas une vertu ; et cependant elle est l'objet de nos louanges, ainsi que l'homme modeste. C'est qu'en effet on peut dans ces affections distinguer aussi l'homme qui

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> On trouve notamment de telles interprétations chez Urmson (1973), Curzer (1996a), Ross (2004), Hursthouse (2006) ainsi que Fisher (2018).

garde le [juste] milieu. Celui qui les ressent avec excès rougit de tout ; et il est en quelque sorte frappé d'embarras. L'homme au contraire qui pèche en ceci par défaut ou qui ne rougit de rien absolument, est un homme impudent. Celui qui sait tenir le milieu entre ces deux excès est l'homme modeste. (1108a)

Enfin, Aristote mentionne l'application de la doctrine du juste milieu à une autre instance, la vertu de générosité :

En ce qui concerne donner ou recevoir les choses ou les richesses, le milieu, c'est la libéralité ; l'excès et le défaut sont la prodigalité et l'avarice. (1107b)

Ainsi, celui qui est généreux occupe une position qui se trouve à mi-chemin entre celui qui est prodigue (péchant par excès) et celui qui est avare (péchant par défaut).<sup>3</sup>

## 2. Les matrices de concepts

La nouvelle formulation de la doctrine du juste milieu que nous proposerons ici repose sur l'outil conceptuel que constituent les matrices de concepts (Franceschi 2002). Une formulation spécifique de la doctrine du juste milieu découle directement de leur structure-même. Ainsi, avant de présenter la nouvelle formulation qui leur est associée, nous décrirons les éléments essentiels des matrices de concepts. Il s'agit d'un outil conceptuel, à vocation transdisciplinaire, permettant la construction et la définition précise des relations d'un concept donné avec plusieurs des concepts qui lui sont voisins.

Les matrices de concepts reposent sur la notion de *pôles duaux*. Ces derniers sont des concepts *neutres* et *opposés*, qui possèdent une connotation qui n'est ni positive ni négative. Ils peuvent donc être notés  $A^0$  et  $\bar{A}^0$ . Nous pouvons ainsi les représenter de la manière suivante :



Figure 1. Les pôles duaux neutres  $A^0$  et  $\bar{A}^0$ 

Des instances de pôles duaux sont notamment constituées par les paires de concepts suivantes : statique/dynamique, interne/externe, qualitatif/quantitatif, abstrait/concret, absolu/relatif, diachronique/synchronique, unique/multiple, extension/restriction, individuel/collectif, analytique/synthétique, implicite/explicite, etc.

À partir de la notion de pôles duaux, nous sommes en mesure de construire les six concepts qui composent une matrice de concepts. Chaque pôle dual est ainsi associé à un concept positif et à un concept négatif. Les concepts positifs et négatifs associés au pôle neutre  $A^0$  sont dénotés par  $A^+$  et  $A^-$ . Et de même, les concepts positifs et négatifs associés au pôle neutre  $\bar{A}^0$  sont dénotés par  $\bar{A}^+$  et  $\bar{A}^-$ .

À ce stade, nous sommes en mesure de construire la matrice de concepts complète, qui se compose des six concepts suivants  $A^+$ ,  $A^0$ ,  $A^-$ ,  $\bar{A}^+$ ,  $\bar{A}^0$ ,  $\bar{A}^-$ , que nous appelons *pôles canoniques*. La structure d'une matrice de concepts est donc la suivante :

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf. Fisher (2018, p. 54): '[...] the character of the generous person is, in some sense, 'in between' that of the prodigal person and that of the stingy miser. Prodigal people are excessive, stingy people are deficient, and generous people are neither excessive nor deficient but rather in between.'

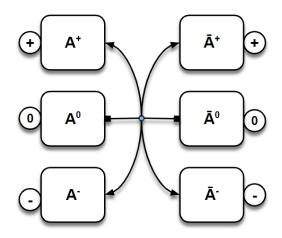


Figure 2. Structure d'une matrice de concepts

Elle se compose de deux demi-matrices : la demi-matrice associée au pôle A est composée des trois concepts  $A^+$ ,  $A^0$  et  $A^-$ ; et de même, la demi-matrice associée au pôle  $\bar{A}$  comprend les trois concepts  $\bar{A}^+$ ,  $\bar{A}^0$  et  $\bar{A}^-$ .

Nous pouvons également mentionner, à ce stade, les principales relations qui peuvent être définies entre les concepts d'une même matrice :

- (a) une relation de *dualité*, existant entre les deux pôles neutres duaux  $A^0$  et  $\bar{A}^0$
- (b) une relation d'*opposition bipolaire* (ou de *contrariété*), qui concerne deux concepts non neutres (c'est-à-dire positifs ou négatifs) de polarité opposée et appartenant à deux pôles différents : une telle relation de contrariété existe d'une part, entre les concepts A<sup>+</sup> et Ā<sup>-</sup> et d'autre part, entre les concepts A<sup>-</sup> et Ā<sup>+</sup>
- (c) une relation d'opposition unipolaire, qui concerne deux concepts non neutres (c'est-à-dire positifs ou négatifs) de polarité opposée et appartenant au même pôle ; une telle relation s'applique, d'une part, aux concepts A<sup>+</sup> et A<sup>-</sup> et d'autre part, aux concepts Ā<sup>+</sup> et Ā<sup>-</sup>
- (d) une relation de *complémentarité*, qui concerne les deux concepts positifs  $A^+$  et  $\bar{A}^+$
- (e) une relation d'opposition extrême, qui s'applique aux deux concepts négatifs A et Ā

La définition générale d'une matrice de concepts ayant été donnée, il convient à ce stade d'en décrire quelques instances. Nous nous concentrerons ici sur les cas de matrices de concepts qui correspondent aux exemples de vertus cités par Aristote, et qui concernent le courage et la générosité. Tout d'abord, l'instance de matrice de concepts suivante s'applique notamment au concept de courage :

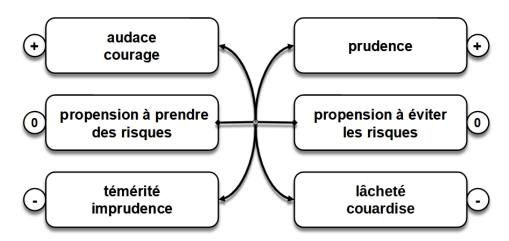


Figure 3. Instance de matrice de concepts relative à la notion de courage

Cette instance comprend les concepts positifs de courage et de prudence, ainsi que les concepts négatifs de lâcheté et d'imprudence, de même que les concepts neutres de propension à prendre des risques et de propension à éviter les risques. Entre les différents concepts de cette instance de matrice de concepts, nous avons donc les relations suivantes :

- (a) une relation de *dualité* entre les deux concepts neutres de propension à prendre des risques et de propension à éviter les risques
- (b) une relation d'opposition bipolaire (ou de contraire) entre les concepts de courage et de lâcheté d'une part, et entre les concepts d'imprudence et de prudence d'autre part
- (c) une relation d'*opposition unipolaire* entre, d'une part, les concepts d'audace et d'imprudence, et d'autre part, les concepts de prudence et de lâcheté
- (d) une relation de complémentarité entre les concepts de courage et de prudence
- (e) une relation d'extrême opposition entre les concepts négatifs de témérité et de lâcheté

De même, la matrice de concepts suivante constitue une instance qui s'applique notamment au concept de générosité :

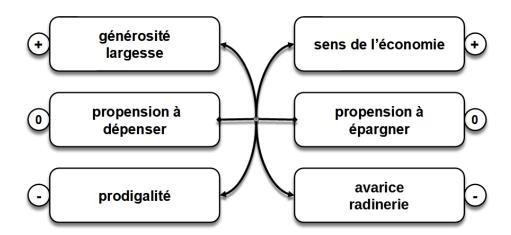


Figure 4.Instance de matrice de concepts relative à la notion de générosité

Cette instance de matrice mentionne les concepts positifs de générosité et de sens de l'économie, et les concepts négatifs de prodigalité et d'avarice, ainsi que les concepts neutres de propension à dépenser et de propension à épargner. Entre les différents concepts de cette instance, nous avons également les relations suivantes:<sup>4</sup>

<sup>4</sup> L'application des matrices de concepts ne se limite pas aux concepts liés au courage et à la générosité. Celles-ci trouvent notamment à s'appliquer aux concepts suivants (énumérés dans l'ordre  $A^+$  et  $\bar{A}^-$ ,  $A^0$  et  $\bar{A}^0$ ,  $A^-$  et  $\bar{A}^+$ ):

fermeté et laxisme, propension à sanctionner et propension à pardonner, sévérité et clémence ; objectivité et subjectivité, neutralité et prise de parti, indifférence et engagement ;

franchise et hypocrisie, propension à agir directement et propension à agir indirectement, brusquerie et diplomatie;

mobilité et sédentarité, tendance à bouger et tendance à rester en place, instabilité et stabilité ;

ambition constructive et renoncement à soi-même, ambition et oubli de soi, ambition démesurée et abnégation ;

éclectisme et compartimentation, interdisciplinarité et mono-disciplinarité, superficialité et expertise ; capacité d'abstraction et prosaïsme, intérêt pour l'abstrait et intérêt pour le concret, dogmatisme et pragmatisme ;

- (a) une relation de *dualité* entre les deux concepts neutres de propension à dépenser et de propension à épargner
- (b) une relation d'opposition bipolaire (ou de contraire) entre les concepts de générosité et d'avarice d'une part, et entre les concepts de prodigalité et de sens de l'économie d'autre part
- (c) une relation d'opposition unipolaire entre, d'une part, les concepts de générosité et de prodigalité, et d'autre part, les concepts de sens de l'économie et d'avarice
- (d) une relation de complémentarité entre les concepts de générosité et de sens de l'économie
- (e) une relation d'opposition extrême entre les concepts négatifs de prodigalité et d'avarice

## 3. Formulation nouvelle pour la doctrine du juste milieu

Nous sommes maintenant en mesure de proposer une formulation nouvelle pour la doctrine du juste milieu. Nous commencerons par en donner une formulation générale, en nous appuyant notamment sur les relations mentionnées ci-dessus entre les différents pôles d'une matrice de concepts :

le concept positif  $A^+$  se trouve dans une position d'équilibre par rapport aux deux concepts extrêmes, c'est-à-dire en relation d'opposition bipolaire avec le concept  $\bar{A}^-$ , et dans une relation d'opposition unipolaire avec le concept  $A^-$ ; le concept  $A^-$  pèche par excès du point de vue du pôle  $\bar{A}$  et par défaut du point de vue du pôle  $\bar{A}$ 

### et respectivement:

le concept positif  $\bar{A}^+$  se trouve dans une position d'équilibre par rapport aux deux concepts extrêmes, c'est-à-dire en relation d'opposition bipolaire avec le concept  $\bar{A}^-$ , et en relation d'opposition unipolaire avec le concept  $\bar{A}^-$ ; le concept  $\bar{A}^-$  pèche par excès du point de vue du pôle  $\bar{A}$  et par défaut du point de vue du pôle  $\bar{A}$ 

Nous pouvons également reformuler ce principe en reprenant les termes utilisés par Aristote :

une vertu occupe une position de juste équilibre entre deux vices, s'opposant de manière bipolaire à l'un d'entre eux et de manière unipolaire à l'autre, tandis que chacun de ces vices pèche par excès par rapport à son propre pôle et par défaut par rapport à l'autre pôle

Si l'on applique ce principe de juste équilibre à la notion de courage, il en résulte la formulation suivante :

le *courage* occupe une position de juste équilibre, s'opposant de manière bipolaire à la lâcheté et de manière unipolaire à la témérité, tandis que la lâcheté est un excès d'évitement des risques et un défaut de prise de risque; de même, la témérité pèche par excès en ce qui concerne la prise de risque et par défaut par rapport à l'évitement des risques

Et de manière similaire, si nous appliquons ce principe à la notion de générosité, la formulation

résolution et irrésolution, garder une opinion et changer d'avis, entêtement et souplesse d'esprit ; optimisme et pessimisme, tendance à voir les avantages et tendance à voir les inconvénients, optimisme béat et conscience des problèmes ;

incrédulité et crédulité, propension à douter et propension à croire, méfiance excessive et confiance justifiée.

#### suivante s'ensuit :

la générosité occupe une position de juste équilibre, s'opposant de manière bipolaire à l'avarice et de manière unipolaire à la prodigalité, tandis que l'avarice est un excès par rapport à la propension à épargner et une déficience par rapport à la propension à dépenser ; de même, la prodigalité pèche par excès en ce qui concerne la propension à dépenser et par défaut eu égard à la propension à épargner

#### 4. Similarités entre les deux formulations

À ce stade, il convient de comparer la doctrine du juste milieu d'Aristote avec la formulation qui vient d'être exposée. Nous chercherons ainsi à mettre en évidence les similitudes et les différences. Les deux formulations partagent en effet un certain nombre d'éléments. Tout d'abord, il s'avère que les deux formulations de la doctrine du juste milieu incluent une mention des 'deux extrêmes'. Aristote y fait ainsi référence : 'Le milieu, quand il s'agit d'une chose, est le point qui se trouve à égale distance de l'une et l'autre des deux extrémités,' (1106a). Et de même : '(...) D'abord les extrêmes sont opposés au milieu, et ils le sont entre eux également ; puis le milieu est opposé aux deux extrêmes.' (1108b). Dans la présente construction, de manière identique, les concepts A et Ā sont deux concepts extrêmes, de nature négative, qui entretiennent l'un avec l'autre une relation que nous avons définie comme une opposition extrême.

En second lieu, il convient de souligner qu'Aristote mentionne à plusieurs reprises que le nom de certains concepts fait défaut, alors même que le modèle fondé sur le triplet vertu-vice par excès-vice par défaut prédit leur existence. 'Quant aux deux excès, l'un, qui se rapporte à l'absence de toute crainte, n'a pas reçu de nom dans notre langue; car il y a beaucoup de choses que l'usage a laissées sans nom' (1107b). De même: 'Quant aux caractères qui pèchent ici par excès, celui qui est l'absence complète de toute espèce de crainte n'a pas reçu de nom spécial; et nous avons antérieurement déjà fait observer qu'il y a beaucoup de nuances auxquelles on n'a pas donné de nom particulier' (1115b). Et aussi: 'et si les extrêmes semblent ici plus complètement opposés, c'est que le milieu qui les sépare n'a pas reçu de nom spécial.' (1125b). De la même manière, dans le cadre des matrices de concepts, certains concepts ne sont pas lexicalisés, car il n'existe pas de mot correspondant dans le langage courant pour les désigner,<sup>5</sup> alors même qu'il existe pour eux une définition correspondant à l'un des éléments d'une matrice de concepts donnée.<sup>6</sup> Les deux modèles fonctionnent ainsi comme des constructeurs de concepts, dont certains peuvent ne pas être lexicalisés.

Un troisième point commun entre les deux formulations réside dans la définition spécifique de la notion de prodigalité par Aristote, pour laquelle il utilise une définition particulière, qui est la suivante :

Nous avons établi plus haut qu'en fait de libéralité, l'excès et le défaut sont la prodigalité et l'avarice; et qu'elles se produisent à deux égards: donner et recevoir. Nous confondons d'ailleurs dépenser et donner. La prodigalité est donc en excès pour donner et ne recevoir point; elle est en défaut pour recevoir. L'avarice au contraire est en défaut pour donner et en excès pour prendre, toujours bien entendu dans les très petites choses. (1121a)

Cette définition spécifique ne correspond pas à la formulation générale de la doctrine du juste milieu d'Aristote, qui repose sur un triplet de concepts (vertu-vice par excès-vice par défaut), que

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cela est susceptible de varier d'une langue à l'autre.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cf. Franceschi (2002, p. 211).

David Ross a appelé 'schéma ternaire' ('trinitary')<sup>7</sup>. Mais dans cette définition particulière de la prodigalité, nous trouvons de manière inhabituelle la mention des deux concepts, 'donner et prendre', qui sont utilisés par Aristote de la même manière que les concepts neutres duaux de la présente construction. Il mentionne également les deux concepts négatifs qui leur sont respectivement associés, c'est-à-dire le gaspillage et l'avarice. Et Aristote souligne dans ce passage particulier que le concept négatif de gaspillage pèche par excès par rapport au fait de donner et par défaut par rapport au fait de prendre. Il ajoute également que le concept négatif d'avarice pèche par excès par rapport au fait de prendre et par défaut eu égard au fait de donner. 8 Il s'avère ainsi que, concernant cette définition spécifique de la prodigalité et de l'avarice, la définition donnée par Aristote est entièrement compatible avec la formulation générale qui résulte du présent modèle. En effet, elle est construite à partir des pôles neutres duaux que sont 'donner' et 'prendre'. De manière étonnante, à la connaissance de l'auteur, les commentateurs d'Aristote ont peu fait mention de cette caractéristique particulière. Même Kant,9 dans sa critique de la doctrine aristotélicienne du juste milieu, en l'appliquant à la notion de prodigalité, adopte la définition générale d'Aristote fondée sur le triplet de concepts vertu-vice par excès-vice par défaut. Mais Howard Curzer, se référant à cet extrait, considère à juste titre qu'il engendre la confusion.<sup>10</sup>

### 5. Différences entre les deux formulations

À ce stade, il convient maintenant de décrire les différences entre les deux formulations. Tout d'abord, la formulation générale 'ternaire' d'Aristote repose sur un *triplet* de concepts : vertu-vice par excès-vice par défaut. Chaque vertu constitue ainsi un concept qui se situe à mi-chemin entre les deux vices qui lui sont associés, l'un par excès et l'autre par défaut. À l'inverse, la présente formulation est basée sur un *sextuplet* de concepts. Dans ce contexte, chaque concept fait l'objet d'une définition bipolaire. De manière plus spécifique, il s'ensuit que chaque concept négatif pèche par excès par rapport à son propre pôle et par défaut par rapport à l'autre pôle. Ainsi, le concept Apèche par excès par rapport au pôle A et par défaut par rapport au pôle Ā. De même, le concept Āpèche par excès par rapport au pôle Ā et par défaut par rapport au pôle Ā.

En second lieu, il convient de souligner que chez Aristote, les concepts de nature neutre ne sont pas mentionnés dans la formulation générale de la doctrine du juste milieu, alors qu'ils constituent un élément essentiel de la présente construction. Ainsi, la définition des concepts négatifs d'Aristote se fonde sur les concepts positifs, par rapport auxquels ils pèchent soit par excès, soit par déficience. Dans le présent modèle, à l'inverse, les concepts positifs et négatifs sont définis en relation avec des concepts neutres. Et un concept négatif pèche par excès ou par défaut, non pas par rapport avec un concept positif, mais vis-à-vis d'un concept neutre. Par conséquent, dans la présente construction, la

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Ross (2006, p. 130).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Une définition analogue est fournie par Aristote dans l'Éthique à Eudème: 'Puisque les deux premiers états correspondent l'un à un excès l'autre à un défaut, et que lorsqu'on a des extrêmes on a aussi un intermédiaire qui est le mieux (un mieux unique correspondant à chaque cas selon l'espèce), nécessairement ici aussi la générosité sera [le juste milieu] entre la prodigalité et l'avarice, s'agissant de l'acquisition et de la dépense des richesses.' (EE 3.1231b).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cf. Young (1996, p. 95): 'In The Metaphysical Principles of Virtue, Kant writes: [...] the much-praised principle (of Aristotle) that places virtue in the mean between two vices is false. For instance, suppose that liberality is given as the mean between two vices, prodigality and illiberality. Then its origin as a virtue can neither be represented as the gradual diminution of the former vice (by saving) nor as the increase of expenditure by illiberals; also these vices cannot be viewed as if, proceeding as it were in opposite directions, they met together in liberality.'

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Cf. Curzer (2012, p. 100): 'The doctrine of the mean says that to each virtue there corresponds a vice of excess and a vice of deficiency. Now Aristotle does not say which of liberality's two companion vices is the excessive disposition and which the deficiency. Indeed, what Aristotle does say obfuscates the matter.'

témérité n'est pas un excès d'audace, mais une propension excessive au risque. L'excès s'applique ici au concept neutre de propension à prendre des risques et non au concept positif de courage.

En troisième lieu, Aristote mentionne une notion de continuum existant entre une vertu et les deux extrêmes qui lui sont associés : 'Dans toute quantité continue et divisible, on peut distinguer trois choses : d'abord le plus, puis le moins, et enfin l'égal ; et ces distinctions peuvent être faites, ou relativement à l'objet lui-même, ou relativement à nous. L'égal est une sorte d'intermédiaire entre l'excès en plus et le défaut en moins.' (1106a) L'idée même de continuum découle de la définition aristotélicienne du milieu, selon laquelle une vertu occupe une position qui constitue une position médiane entre deux positions extrêmes, l'une correspondant à un excès et l'autre à une déficience. Dans le contexte des matrices de concepts, la notion de continuum est également présente, mais elle s'applique de manière différente. En effet, deux types de continua sont susceptibles de se présenter :

- (a) un continuum entre les opposés bipolaires (ou contraires), de  $A^+$  à  $\bar{A}^-$  et de  $\bar{A}^+$  à  $A^-$
- (b) un continuum entre les opposés unipolaires, de  $A^+$  à  $A^-$  et de  $\bar{A}^+$  à  $\bar{A}^-$

En quatrième lieu, la présente formulation diffère de celle d'Aristote dans sa définition des contraires. Pour Aristote, une vertu est dans une relation de contrariété avec les deux extrêmes qui lui sont associés :

Ces trois dispositions morales parmi lesquelles sont deux vices, l'un par excès, l'autre par défaut, et une seule vertu qui tient le milieu entre les extrêmes, sont toutes, sous un certain point de vue, opposées les unes aux autres. D'abord les extrêmes sont opposés au milieu, et ils le sont entre eux également; puis le milieu est opposé aux deux extrêmes. (1108b)

Dans la présente construction cependant, nous devons prendre en compte non pas une mais deux vertus, correspondant à chacun des pôles. Et chacune de ces vertus s'oppose aux deux extrêmes, mais d'une manière différente. En effet, chaque vertu est en opposition bipolaire avec l'un des extrêmes qui est son contraire, et en opposition unipolaire avec l'autre extrême. Il s'agit sans doute de la principale différence entre les deux formulations. Car Aristote ne considère qu'une seule vertu, que ce soit dans son modèle ternaire principal ou même dans son modèle quinaire.

Nous pouvons illustrer cela avec la définition du courage, basée sur le modèle général ternaire. Considérons ainsi la définition qu'Aristote donne de la vertu du courage :

Ainsi, le lâche, le téméraire, le courageux sont ce qu'ils sont relativement aux mêmes objets. Seulement, leurs rapports à ces objets sont différents ; les uns pèchent par excès, et les autres par défaut. L'homme de courage sait garder un [juste] milieu, et agir comme le veut la raison. (1116a)

Il mentionne ainsi trois concepts qui, dans notre formulation, correspondent à  $\bar{A}^-$  (lâche),  $A^-$  (téméraire) et  $A^+$  (courageux). Selon le modèle général, la vertu de courage est définie comme le contraire de la lâcheté et de la témérité. Cependant, il s'avère que le concept  $\bar{A}^+$  fait défaut ici, bien qu'il soit possible de le construire : il s'agit du contraire de la témérité, ce qui correspond à la notion de prudence. Or, la prudence est une vertu, qui correspond donc à la définition suivante : c'est le contraire de la lâcheté et de la témérité. Cependant, une telle définition est également celle de la notion de courage. Ainsi, le courage et la prudence correspondent à la même définition. Et il en va de même pour la caractérisation de la générosité basée sur le modèle quinaire :

En ce qui concerne donner ou recevoir les choses ou les richesses, le milieu, c'est la libéralité; l'excès et le défaut sont la prodigalité et l'avarice. (1107b)

Aristote mentionne cinq concepts qui, dans notre formulation, correspondent à A<sup>0</sup> (donner de l'argent),  $\bar{A}^0$  (prendre de l'argent),  $A^+$  (générosité),  $A^-$  (prodigalité), et  $\bar{A}^-$  (avarice). Dans cette conception, la générosité est définie comme le contraire de la prodigalité et de l'avarice. Cependant, dans cette dernière construction, le concept Ā<sup>+</sup> fait défaut. Or il est possible de construire un tel concept, car le contraire de la prodigalité ( $A^-$ ) correspond à la notion de sens de l'économie<sup>11</sup> ( $\bar{A}^+$ ). Or, le sens de l'économie est une vertu et, selon le modèle aristotélicien, il en résulte la définition suivante : il s'agit du contraire de la prodigalité (A<sup>-</sup>) ainsi que de l'avarice (Ā<sup>-</sup>). Cependant, une telle définition est également celle du concept susmentionné de générosité. Il s'ensuit donc que les concepts intuitivement très différents de générosité et de sens de l'économie partagent la même définition. Ainsi, de manière générale, lorsque Aristote considère la vertu A<sup>+</sup>, il associe les deux vices A et Ā à celle-ci, mais ignore la vertu correspondant à Ā. Bien que non mentionnée par Aristote, la vertu Ā<sup>+</sup> peut néanmoins être conceptualisée dans le modèle ternaire ou même quinaire d'Aristote. Et cela n'est pas sans conséquence. En effet, la vertu  $\bar{A}^+$  peut être définie comme le contraire des deux vices qui lui sont associées, c'est-à-dire A et Ā. Cependant, il s'avère que cette définition est exactement celle de la vertu A<sup>+</sup>. Nous avons donc deux vertus différentes, A<sup>+</sup> et Ā<sup>+</sup>, qui partagent la même définition. Or, cela a pour effet de rendre le modèle globalement incohérent. En effet, deux concepts qui, intuitivement, sont fondamentalement différents, correspondent à une définition identique. Dans le présent modèle, une telle conséquence est évitée, car les définitions de  $A^+$  et  $\bar{A}^+$  sont différentes :  $A^+$  est le contraire de  $\bar{A}^-$  et l'opposé unipolaire de  $A^-$ , alors que  $\bar{A}^+$  est le contraire de A et l'opposé unipolaire de Ā.

# 6. Interprétation de la formulation aristotélicienne de la doctrine du juste milieu

Les éléments précités montrent que les deux formulations présentent un certain nombre de points communs, tandis que des différences les distinguent néanmoins. Mais l'analyse qui précède nous permet également de proposer une interprétation de la doctrine aristotélicienne du juste milieu. Le cœur de cette interprétation réside dans la divergence évoquée plus haut entre (a) la définition générale des vertus d'Aristote basée sur la distinction ternaire vertu-vice par excès-vice par défaut, et son application à plusieurs vertus telles que le courage, l'ambition ou la réserve ; et (b) la définition spécifique du concept de 'prodigalité' et des concepts qui lui sont associés : une telle différence réside dans le fait que cette dernière définition de la 'prodigalité' ne correspond pas au schéma ternaire général. C'est cette divergence qui forme la base de l'interprétation qui est proposée ici.

La définition ternaire des vertus d'Aristote repose en effet sur le triplet de concepts vertu-vice par excès-vice par défaut. Sur la base de ce schéma général, Aristote caractérise plusieurs des exemples mentionnés ci-dessus, qui concernent le courage, l'ambition et la réserve. Ces dernières instances s'inscrivent dans le schéma ternaire général, qui comprend une vertu, ainsi qu'un vice par excès et un vice par défaut. D'un autre côté, il s'avère que la définition spécifique de la prodigalité ne repose pas sur ce même triplet de concepts, mais sur un 5-uplet de concepts. En effet, Aristote mentionne (1107b) non seulement la générosité, le gaspillage et l'avarice, mais aussi le fait de donner ou de prendre de l'argent. Cette définition implique donc bien cinq concepts. En tout état de cause, il ne s'agit plus là d'un schéma ternaire. De plus, une telle définition n'est pas purement accidentelle, puisque la définition de la prodigalité proposée dans l'Éthique à Nicomaque est également reprise dans l'Éthique à Eudème. En effet, Aristote y évoque une construction identique de cinq concepts :

Puisque les deux premiers états correspondent l'un à un excès l'autre à un défaut, et que lorsqu'on a des extrêmes on a aussi un intermédiaire qui est le mieux (un mieux unique correspondant à chaque cas selon l'espèce), nécessairement ici aussi la générosité sera [le

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> En anglais, 'thriftiness'.

juste milieu] entre la prodigalité et l'avarice, s'agissant de l'acquisition et de la dépense des richesses. (EE 3.1231b)

Une telle discordance est cruciale, nous semble-t-il, et il convient maintenant d'en analyser les conséquences. On constate tout d'abord que, puisque la définition des vertus d'Aristote se présente sous la forme d'un constructeur de concepts, il s'avère que la formulation générale ne permet la construction que de trois concepts, alors même que la définition spécifique de la prodigalité permet la construction de cinq concepts. Ainsi, la taxinomie des concepts associés à la définition de prodigalité implique un nombre plus important de concepts que les triplets de concepts associés aux notions de courage, d'ambition ou de réserve, construits à partir de la définition générale. Cela nous amène à considérer que le constructeur quinaire de concepts associé à la définition de prodigalité est plus élaboré, plus évolué que le constructeur ternaire qui est appliqué aux instances de courage, de réserve et d'ambition.

En second lieu, la question se pose de savoir si l'utilisation concomitante du constructeur général basé sur le triplet de concepts ainsi que celui basé sur un 5-uplet de concepts appliqués à la prodigalité ne conduit pas à une contradiction, ce qui rendrait alors l'ensemble de la doctrine aristotélicienne du juste milieu inconsistante. Cependant, l'analyse révèle que ce n'est pas le cas, puisqu'il s'avère, comme nous allons l'illustrer, que les deux constructeurs sont largement compatibles. Prenons par exemple la notion de courage. La définition ternaire conduit à la construction des concepts de courage, de manque de courage (lâcheté) et d'excès de courage (témérité). Si nous appliquons un modèle basé sur le 5-uplet de prodigalité, cela donne la construction suivante, en paraphrasant Aristote : 'entre la prise de risque et l'évitement du risque, le juste milieu est le courage, tandis que l'excès et le défaut sont la témérité et la lâcheté'. On le voit finalement, le constructeur basé sur le 5-uplet prédit l'existence des mêmes concepts que le constructeur ternaire, auquel il ajoute deux concepts supplémentaires ('prise de risque' et 'évitement du risque') qui, dans notre construction, correspondent aux concepts neutres. Et ce qui s'applique au courage peut également être généralisé à d'autres vertus telles que l'ambition ou la réserve. Car la formulation ternaire générale permet de construire les concepts A<sup>+</sup>, A<sup>-</sup> et Ā<sup>-</sup>, alors que la formulation quinaire permet la construction de A<sup>+</sup>, A<sup>-</sup>, Ā<sup>-</sup>, A<sup>0</sup> et Ā<sup>0</sup>. Cela conduit à la conclusion que les deux types de définition – ternaire et quinaire – s'avèrent entièrement compatibles.

Les éléments précédents nous permettent maintenant de formuler une interprétation de la doctrine aristotélicienne du juste milieu. Il nous semble ainsi que la formulation générale de la doctrine du juste milieu, basée sur une définition ternaire, représente une étape préliminaire et inachevée dans le développement en cours de la théorie finale de la doctrine du juste milieu d'Aristote, dont on peut trouver une formulation plus élaborée dans la définition aristotélicienne de la prodigalité, fondée sur un schéma quinaire.

Nous suggérons également que le fait que la formulation quinaire de la prodigalité ne soit pas généralisée à d'autres vertus est dû au fait que de nombreux concepts n'étaient pas lexicalisés à l'époque d'Aristote, ce qui rend cette dernière formulation moins évidente. Une telle discordance peut également être expliquée par l'absence de nombreux concepts dans le langage courant, une observation qu'Aristote effectue à plusieurs reprises <sup>12</sup>. En effet, nous trouvons une telle référence à l'absence de lexicalisation de certains concepts dans la définition du courage <sup>13</sup>, de la poursuite du

<sup>12 &#</sup>x27;(...) afin que nous voyions mieux encore qu'en toutes choses c'est le milieu seul qui est digne de louanges, tandis que les extrêmes ne sont ni bons ni louables et ne méritent que du blâme. Pour la plupart de ces nuances, comme pour les précédentes, la langue n'a pas de nom particulier ; mais il faut essayer ici, ainsi que nous venons de le faire, de forger des mots nouveaux'. (1108a)

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> 'Ainsi, l'on voit qu'entre les deux sentiments de crainte et d'assurance, le courage tient le milieu. Quant aux deux excès, l'un, qui se rapporte à l'absence de toute crainte, n'a pas reçu de nom dans notre langue ; car il y a beaucoup de choses que l'usage a laissées sans nom ; mais quant à l'excès d'assurance, l'homme qui le montre se nomme téméraire.' (1107b)

## 7. Réponse aux critiques

Dans ce qui précède, nous sommes parvenus à la conclusion que la formulation ternaire de la doctrine aristotélicienne du juste milieu et la formulation quinaire de la prodigalité se révèlent entièrement compatibles. Par conséquent, et de la même manière, la présente formulation basée sur les matrices de concepts, qui est un constructeur d'un 6-uplet de concepts, est également compatible non seulement avec la formulation ternaire, mais aussi avec la formulation quinaire appliquée à la prodigalité. Car le constructeur sénaire des matrices de concepts procède de la même manière que pour la formulation quinaire de la prodigalité, à laquelle il ajoute un sixième concept, correspondant au concept  $\bar{A}^+$ . Par conséquent, la présente formulation sénaire fondée sur les matrices de concepts s'avère compatible avec l'ensemble de la formulation d'Aristote, qu'elle complète par la construction d'un concept supplémentaire. L'ensemble de ces éléments justifient, à notre sens, que la présente formulation se revendique comme 'néo-aristotélicienne'.

À ce stade, et à la lumière des éléments qui viennent d'être exposés, il nous reste à montrer comment la doctrine du juste milieu, dans sa formulation néo-aristotélicienne, apporte une réponse aux critiques traditionnellement formulées à l'égard de la doctrine du juste milieu d'Aristote.

Une première critique a été formulée par David Ross, qui rejette la définition des contraires d'Aristote. Ross souligne que chaque vertu n'a qu'un seul contraire et non deux, comme le mentionne Aristote :<sup>17</sup> 'it is unnatural to oppose courage to rashness as well as to cowardice. The opposite of courage is cowardice'. Et de manière plus générale, il ajoute : 'generally, we might say, the trinitarian scheme of virtues and vices is mistaken; each virtue has but one opposite vice; the opposite of temperance is intemperance, that of liberality meanness, that of proper pride lack of self-respect, that of good temper bad temper, that of justice injustice'. Dans le présent contexte, cependant, une telle objection ne trouve pas à s'appliquer, car nous sommes amenés à distinguer deux types d'opposition différents : la relation de *contraire* (ou *opposition bipolaire*), et l'*opposition unipolaire*. De cette manière, chaque vertu A<sup>+</sup> se trouve elle-même dans une relation de *contraire* avec le concept A<sup>-</sup>. Et de même, chaque vertu Ā<sup>+</sup> est dans une relation de *contraire* avec le concept A<sup>-</sup>. Et de même, chaque vertu Ā<sup>+</sup> est dans une relation de *contraire* avec le concept A<sup>-</sup>, et dans une relation d'*opposition unipolaire* avec le construction, chaque vertu n'a qu'un seul contraire, comme le réclame justement Ross. Ainsi, le courage est le seul contraire de la couardise, tout comme l'avarice est le seul contraire de la générosité.

Une deuxième critique, soulevée par plusieurs auteurs, réside dans la définition même de la notion de 'milieu' entre deux extrêmes, qui correspond à la définition générale d'une vertu chez Aristote, et qui a été critiquée pour son imprécision. Cette critique est notamment exprimée par William Hardie: 'There may be much that is unsatisfactory and unclear in Aristotle's doctrine that

12

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> 'Il n'y a pas beaucoup de gens qui pèchent par défaut du côté des plaisirs, et qui en jouissent moins qu'il ne convient. Une pareille insensibilité n'appartient guère à la nature de l'homme. (...) Il n'y a pas de nom pour lui, parce que de fait il n'existe point.' (1119a)

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> 'Quant à celui qui cherche toujours à plaire, s'il ne prétend qu'à être agréable et sans avoir aucun autre motif, on l'appelle complaisant. Mais s'il agit ainsi pour qu'il lui en revienne quelque profit personnel, s'il vise par là à faire sa fortune ou à obtenir les choses que la fortune procure, c'est un flatteur. Enfin celui qui, loin de chercher à plaire, trouve mauvais tout ce que l'on fait, c'est, comme je l'ai déjà dit, l'homme difficile et querelleur. Si les deux caractères contraires semblent ici exclusivement opposés l'un à l'autre, c'est que le milieu n'a pas reçu de nom particulier.' (1127a)

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> 'Le juste milieu en ce qui concerne la sotte vanité [...], s'applique aussi à peu près aux mêmes choses que nous venons d'énumérer. Ce milieu non plus n'a pas de nom.' (1127a)

<sup>17</sup> Ross (2004, p. 130).

virtue lies in a mean'. 18 Nous trouvons également mention de cette critique chez Welton & Polansky: 'the notion of the mean, vital to [Aristotle's] general account of excellence of character and his particular treatments of each of the excellences, and therefore crucial to the success of the ethics, has seemed problematic and even vacuous.'19 De manière similaire, Michael Woods met l'accent sur la notion de 'milieu', qui est parfois définie chez Aristote comme un concept quasimathématique, alors qu'elle est utilisé ailleurs comme une notion vague : 'The contrast seems to be that between the midpoint on some scale, which is a matter of calculation and can therefore be ascertained in abstraction from particular circumstances, considering solely the scale itself, and the rather vague notion of what is intermediate between excess and defect, which clearly may depend on a host of variable factors, and is not open to mathematical calculation'. <sup>20</sup> Ainsi que cela a été mentionné plus haut, dans la version néo-aristotélicienne de la doctrine du juste milieu, nous devons tenir compte non pas d'une mais de deux vertus, correspondant à chacun des pôles. La conception des vertus est donc fondamentalement bipolaire. Et chacune de ces vertus s'oppose aux deux extrêmes, mais d'une manière différente. Car chaque vertu se trouve en opposition bipolaire avec l'un des extrêmes qui est son contraire, et en opposition unipolaire avec l'autre extrême. Par conséquent, chaque vertu est bien définie par rapport aux deux vices qui lui sont associés, mais chaque vertu se positionne plutôt comme un point de différenciation ou un point d'équilibre par rapport aux deux vices correspondants. Il n'est pas question ici de médiane, de terme moyen ou de milieu, mais bien plutôt d'une position d'équilibre<sup>21</sup> qui résulte d'une relation d'opposition d'une nature unipolaire avec l'un des vices et d'une nature bipolaire avec l'autre vice. Ainsi, nous retrouvons la relation aristotélicienne entre la vertu et les deux vices associés, mais sans que cela nécessite de recourir à une notion de milieu, de moyenne ou de médiane.

À ce stade, il convient également de tenir compte d'une troisième critique, formulée par Rosalind Hursthouse, qui remet en cause le fait qu'il y ait exactement deux vices associés à chaque vertu. Hursthouse s'interroge sur la raison d'être d'une telle règle quasi mathématique :<sup>22</sup> 'But that to each virtue there should correspond precisely two vices, neither more nor less – what kind of explanation could there be of this extraordinary mathematical symmetry? What could there be about our lives and the way we conduct them, about our feelings and our dispositions to have those feelings, that necessitated such a symmetry?' Dans le présent contexte, nous sommes en mesure de fournir une explication. Car le modèle sénaire néo-aristotélicien (tout comme le modèle ternaire ou quinaire aristotélicien) est un constructeur de concepts. À partir d'un concept emprunté au langage courant, nous sommes en mesure de construire six concepts, que ces derniers soient lexicalisés ou non. Ce qui détermine l'existence de deux vices est la nature fondamentalement bipolaire du modèle. Car chaque paire vice<sub>1</sub>-vice<sub>2</sub> est déterminée par une paire de concepts duaux, tels que la propension à donner/recevoir, à engager/éviter les risques, à agir directement/indirectement, à considérer les avantages/inconvénients, à s'intéresser à l'abstrait/au concret, etc. Par conséquent, ce sont des paires concepts donner/recevoir, engager/éviter les risques, direct/indirect, avantage/inconvénient, abstrait/concret, etc. qui constituent le noyau des concepts neutres, déterminant ainsi une structure bipolaire et, par conséquent, un nombre de vices égal à deux.

Nous examinerons, en outre, une quatrième critique, également formulée par Rosalind Hursthouse, sous la forme de l'argument du 'phobique sans peur' ('fearless phobic'). <sup>23</sup> Hursthouse

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Hardie (1964, p. 186).

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Welton & Polansky (1995, p.79).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Woods (1993, p. 102-103).

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Ce point de vue est également partagé par Sarah Broadie (1991, p. 101) qui souligne que 'within the framework of Aristotle's ethical theory there certainly exists a figure whose proper function it is to aim at the balanced temperament', et par Paula Gottlieb (2009, p. 26) qui affirme: 'Aristotle's doctrine of the mean includes an account of equilibrium, not of moderation.'

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Hursthouse (1980, p. 60).

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Hursthouse (1980, p. 67).

nous demande d'imaginer une personne qui craint l'obscurité, les espaces clos et les souris, mais qui cependant ne craint pas la mort, la douleur ou les blessures. Une telle disposition chez une personne ne paraît pas irréaliste et est effectivement susceptible de se présenter en tant que situation réelle, ce qui légitime pleinement l'objection de Hursthouse. Elle considère ainsi que la lâcheté ne résulte pas d'un excès ou d'une déficience, comme la définit Aristote, mais d'une peur dirigée vers les bons ou les mauvais objets. Car selon Hursthouse, la peur vis-à-vis des bons objets (la mort, la douleur ou les blessures) ne permet pas de caractériser la lâcheté, alors que la même peur, appliquée à de mauvais objets (l'obscurité, les espaces clos ou les souris, par exemple), est caractéristique de la lâcheté. Notre réponse à ce type d'objection est la suivante : le concept de courage dans sa formulation néo-aristotélicienne est tout à fait applicable à la peur du noir, des espaces confinés ou des souris, tout comme à la peur de la mort ou d'une blessure. Ainsi, la tendance à prendre des risques face aux souris s'identifie au concept neutre A<sup>0</sup>; de même, la tendance à éviter les risques en présence des souris représente l'autre concept neutre  $\bar{A}^0$ ; de la même manière, nous avons la notion de courage par rapport aux souris, de témérité face aux souris, de prudence vis-à-vis des souris et enfin de lâcheté face aux souris. De manière similaire, la propension à prendre le risque de blessures s'identifie avec le concept neutre A<sup>0</sup>; et de même, la tendance à éviter le risque de blessures s'identifie avec l'autre concept neutre  $\bar{A}^0$ ; par rapport au risque de blessures, on a également les notions de courage, d'imprudence, de prudence et enfin de lâcheté. On le voit, la présente réponse consiste à faire varier l'objet de la prise de risque ou de l'évitement du risque, en adaptant le champ d'application du 6-uplet de concepts correspondant et la notion de courage ou de couardise s'en trouve corrélativement modifiée. Le 'phobique sans peur' peut être courageux lorsqu'il s'agit de la mort ou de blessures graves, mais lâche face à une souris. Ce type de réponse est tout à fait en adéquation avec la réponse donnée par Howard Curzer<sup>24</sup> à l'argument du 'phobique sans peur', qui considère qu'Aristote 'is only committed to the weaker thesis that (...) if a person goes wrong with respect to some parameter then he or she goes to excess or defect with respect to some parameter. It need not be the same parameter. For example, one sort of deficient fear is fearing only some of the right objects and no other objects, and this sort of fear is being deficient with respect to the object parameter'.

Enfin, il convient de considérer une objection qui peut être opposée à la présente formulation de la doctrine du juste milieu et d'y apporter une réponse. Une telle objection est la suivante: (1) si l'on considère la personne qui est courageuse, elle n'est donc pas téméraire; (2) et par conséquent, elle ne prend pas de risques inconsidérés; (3) dans ce cas, elle évite donc les risques à bon escient et (4) il s'ensuit qu'elle est prudente. Ainsi, celui qui est courageux est prudent. De la même manière, si on considère celui qui est prudent, par un raisonnement symétrique, il est donc également courageux. Ainsi, on peut conclure que 'courageux' et 'prudent' sont un seul et même concept, ce qui est finalement incohérent.

Une telle objection, ainsi formulée, conduit à la réponse selon laquelle une même personne peut être courageuse à un moment donné, et téméraire à un autre moment (de la même manière que le 'phobique sans peur' peut être parfois timoré et parfois courageux). Il en résulte ainsi que (1) est fausse. Cependant, il s'avère que 'courageux', de même que 'prudent', peut s'appliquer à une personne, mais est également susceptible de s'appliquer à un acte donné. Aussi est-il possible de reformuler l'objection précédente, en raisonnant cette fois par rapport à un acte et non à une personne. Il en résulte alors une version plus forte de cette objection, qui est la suivante: (1) un acte courageux n'est pas un acte téméraire; (2) donc c'est un acte sans prendre des risques inconsidérés; (3) c'est donc un acte en évitant les risques à bon escient et par conséquent, c'est un acte prudent; (4) un acte courageux est donc un acte prudent. Dans ce cas, la réponse qui résulte de la présente construction est la suivante : tout d'abord, un acte courageux (A<sup>+</sup>) n'est ni un acte téméraire (A<sup>-</sup>), ni un acte téméraire (B<sup>-</sup>). Ainsi, (1) se révèle ici incomplète, en mentionnant seulement qu'un acte téméraire acte téméraire (B<sup>-</sup>). Ainsi, (1) se révèle ici incomplète, en mentionnant seulement qu'un acte téméraire (B<sup>-</sup>) au acte téméraire (B<sup>-</sup>).

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Curzer (1996b, p. 8).

risques inconsidérés, c'est-à-dire un acte non-téméraire ne se limite pas à un acte prudent ( $\bar{A}^+$ ), mais inclut aussi un acte courageux ( $A^+$ ) et un acte timoré ( $\bar{A}^-$ ). Et en l'occurrence, il s'agit d'un acte courageux ( $A^+$ ). Ainsi (3) se révèle également fausse. Pour fixer les idées, nous pouvons considérer une instance d'un tel cas général, correspondant à un exemple comportant des situations à risque, dans le domaine de l'investissement financier. Soit ainsi une situation où 4 options sont possibles : un investissement faible sur une société avec un risque modéré (prise de risque appropriée,  $A^+$ ), un investissement fort sur société avec un risque élevé (prise de risque inappropriée,  $A^-$ ), un investissement faible sur un fonds garanti (évitement de risque approprié,  $\bar{A}^+$ ) et enfin, aucun investissement (évitement de risque inapproprié,  $\bar{A}^-$ ). Dans ce contexte, on peut vérifier que celui qui choisit de faire un investissement faible sur une société comportant un risque modéré ( $A^+$ ), effectue ainsi un choix spécifique, qui se distingue et ne peut être assimilé à aucune des trois autres options.

En vertu de ce qui précède, il nous semble que dans sa version néo-aristotélicienne, la doctrine du juste milieu ne soit plus vulnérable à nombre de critiques qui ont été classiquement opposées par rapport à la version aristotélicienne. Car la doctrine aristotélicienne du juste milieu a fait l'objet de critiques parfois sévères, parfois plus nuancées. Bien que soumise à des critiques visant à la mettre à l'épreuve, la version aristotélicienne de la doctrine du juste milieu a toujours pu trouver ses défenseurs, qui ont su mettre de côté les éléments non essentiels pour mettre en lumière les éléments fondamentaux d'un intérêt philosophique profond. La présente analyse s'inscrit dans un tel contexte, avec le souci de ne conserver que les éléments les plus avancés d'une doctrine que l'on peut supposer en cours de développement à cette époque, tout en ignorant les éléments les moins aboutis. Dans cette optique, nous espérons avoir rendu justice à Aristote en utilisant cette technique qui convient pour une matière très ancienne, qui consiste à séparer les diamants de la gangue.

### Références

Bodéüs, R. 1997. Éthique à Nicomaque – Traduction et présentation. Paris : Flammarion.

Broadie, S. 1991. Ethics with Aristotle. New York: Oxford University Press.

Crisp, R. trans. 2000. Aristotle, Nicomachean Ethics. Cambridge: Cambridge University Press.

Curzer, H. J. 1996a. A Defense of Aristotle's Doctrine that Virtue is a Mean. *Ancient Philosophy* 16: 129-138. doi:10.5840/ancientphil199616116

Curzer, H. J. 1996b. Aristotle's Account of the Virtue of Courage in Nicomachean Ethics III.6-9. The Society for Ancient Greek Philosophy Newsletter. 183.

Curzer, H. J. 2012. Aristotle and the Virtues. USA: Clarendon Press.

Dalimier, C. 2013. Aristote - Éthique à Eudème. Paris : Flammarion.

Ellington J. W. & Wick W. A. 1995. *Immanuel Kant: Ethical Philosophy*. Hackett Publishing Company.

Fisher, J. 2018. A Plausible Doctrine of the Mean. *The Review of Metaphysics* 72(1 (285)): 53–76. doi.org/10.1353/rvm.2018.0006

Franceschi, P. 2002. Une classe de concepts. *Semiotica* 139: 211-226. doi.org/10.1515/semi.2002.020

Gottlieb, P. 2009. The Virtue of Aristotle's Ethics. Cambridge University Press,

Hardie, W.F.R. 1964. Aristotle's Doctrine That Virtue Is a "Mean". *Proceedings of the Aristotelian Society* 65: 183–204.

Hursthouse, R. 1980. A False Doctrine of the Mean. *Proceedings of the Aristotelian Society* 81: 57–72. doi:10.1093/aristotelian/81.1.57

Hursthouse, R. 2006. The Central Doctrine of the Mean, in: R. Kraut (ed.), *The Blackwell Guide to Aristotle's Nicomachean Ethics*. London, pp. 96–115.

- Ross, W. D. 2004. Aristotle. London & New York: Routledge.
- Ross, W. D. & Brown, L. 2009. *Aristotle The Nicomachean Ethics*. Oxford: Oxford University Press.
- Urmson, J. O. 1973. Aristotle's Doctrine of the Mean. *American Philosophical Quarterly* 10 (3): 223–230.
- Welton, W., & R. Polansky. 1995. The Viability of Virtue in the Mean. 79–102 in Bosley, R., R. Shiner, and J. D. Sisson eds. 1995. Aristotle, Virtue and the Mean. Apeiron 25, no. 4.
- Woods, M. 1991. Eudemian ethics. Oxford: Oxford University Press.
- Young, C. M. 1996. The Doctrine of the Mean. Topoi 15: 89–99. doi:10.1007/bf00141308